



Suite à l'enquête à laquelle près de 250 d'entre vous ont répondu, cette rencontre sera l'occasion de voir quelles sont les conclusions que nous pouvons en tirer. Le Forum ACS permettra aussi l'échange et la réflexion commune des opérateurs bruxellois.

Le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale, en la personne du Ministre de l'Emploi Didier Gosuin, a décidé de revoir les critères d'octroi et de répartition des subventions ACS. Cette annonce a fait l'effet d'un tremblement de terre dans un secteur associatif déjà malmené par les politiques d'austérité de ces dernières années. C'est alors que plusieurs acteurs d'horizons divers se sont rassemblés pour créer la « Plate-forme ACS » afin de sonder le milieu et mesurer les impacts potentiels d'une telle réforme.

L'inscription pour la participation au Forum est gratuite mais obligatoire. Merci de vous inscrire pour le 20/03 au plus tard [en suivant ce lien](#). Cet événement est ouvert aux travailleurs, aux employeurs et aux usagers.

PROGRAMME :

8:45 – 9:15. Accueil – café

9:15 – 9:20. Mot d'introduction

9:20 – 10:00. Evolution des liens entre l'associatif et les pouvoirs publics, Matthieu Hely (Université Paris 10)

10:00 – 10:40. Evolution des politiques publiques de soutien à l'associatif bruxellois, Jacques Moriau (CBCS)

10:40 – 11:00. Pause – café

11:00 – 12:00. Débat

12:00 – 12:30. Rappel historique du dispositif ACS et de son évolution, Anne-Françoise Theunissen (MOC Bruxelles)

12:30 – 13:30. Pause – sandwich

13:30 – 14:00. Présentation des résultats de l'enquête, Laëtitia Mélon (ULB)

14:00 – 14:40. Réactions de la salle

14:40 – 15:00. Analyse politique de l'enquête

15:00 – 16:00. Débat

16:00 – 16:15. Conclusions

INFOS PRATIQUES :

HELB-IP – Département Paramédical

Local 524

Bâtiment P – Campus Erasme – CP. 580



Route de Lennik, 808
1070 Bruxelles (Anderlecht)



Station de Métro Erasme :

En sortant du métro, prendre la direction de l'hôpital. Quand on regarde l'hôpital prendre vers la droite (les écoles sont indiquées). Un bon point de repère : il s'agit du bâtiment en briques rouges qui se trouve à côté du haut bâtiment dont la chaudière rouge coiffe le toit (très visible).

[Afficher la carte](#)

